

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 15 Mai 2025

Étude thématique - 2020-2022 : Des entreprises résilientes malgré des chocs répétés et des difficultés de trésorerie récurrentes

Différentes crises, internationales ou locales, ont affecté l'économie mahoraise depuis 2020. À la crise sanitaire de la Covid-19 et à la guerre en Ukraine se sont ajoutés la montée de l'insécurité, le durcissement de la crise de l'eau et la répétition des crises sociales. Plus récemment, l'île a de surcroît été victime d'un cyclone d'une violence inédite. Ses conséquences ne sont pas traitées dans cette note, mais son apparition souligne une autre des vulnérabilités de l'île : son exposition forte aux risques climatiques. Affectées par ces multiples chocs, les entreprises mahoraises ont démontré leur capacité à rebondir après chaque crise. Entre 2020 et 2022, leurs chiffres d'affaires progressent et une majorité maintient une capacité bénéficiaire. L'endettement bancaire est maîtrisé et la plupart des entreprises sont en bonne capacité d'honorer leurs engagements financiers à horizon 3 ans. Les entreprises mahoraises restent toutefois fragilisées par des insuffisances de trésorerie alimentées par des délais de paiement structurellement longs.

Un niveau d'activité et de performance qui progresse régulièrement

En dépit des chocs, les entreprises mahoraises ont des chiffres d'affaires en croissance, sont majoritairement bénéficiaires et affichent des taux de marge supérieurs à ceux de la Réunion ou de la France métropolitaine.

Des entreprises bien structurées et peu endettées au niveau bancaire

Grâce notamment à des niveaux élevés de capitaux propres et à un coût de l'endettement inférieur au niveau national, il ressort une bonne capacité des entreprises à honorer leurs engagements financiers.

Des problèmes de liquidité récurrents

Les difficultés de trésorerie sont persistantes, tous secteurs confondus. Par exemple, un quart des entreprises mahoraises présentent une trésorerie négative. À cela s'ajoutent d'importants besoins en fonds de roulement dus à un surstockage, des délais de paiement plus élevés qu'en France métropolitaine ainsi qu'un encours de dettes sociales structurellement élevé.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : D. ALI CHARIF - tél : 02 69 61 05 05, daoulab.alicharif@iedom.fr